

Musée Classé de Besançon - Département Beaux-Arts et Archéologie - Avance sur recettes

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de sa collection «Musée et Monuments de France», la Fondation Paribas a proposé à la Ville de Besançon de publier un ouvrage consacré au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Il mettra en lumière les éléments les plus importants du fonds du Musée et contribuera ainsi à leur mise en valeur.

La diffusion de ce document s'effectuera au comptoir de ventes du Musée de Besançon et dans un réseau national de librairies à Paris et en région.

L'objectif est d'aboutir à la publication de 7 600 exemplaires, dont 2 800 seraient achetés par la Ville de Besançon au prix de 137,15 F TTC/l'unité pour 1 000 exemplaires reliés, 89,68 F TTC pour 1 800 exemplaires brochés ; ces exemplaires seront ensuite mis en vente par le Musée.

La dépense totale s'élève à 300 000 F et peut bénéficier du concours de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté à hauteur de 60 000 F, la part à la charge de la Ville de Besançon étant de 240 000 F.

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, il est proposé au Conseil Municipal :

- de solliciter l'attribution d'une subvention de la DRAC, soit 60 000 F, la Ville s'engageant à prendre à sa charge la part restant due, soit 240 000 F, dès réception de la décision attributive, celle-ci sera inscrite au budget supplémentaire de l'exercice courant, en recettes au chapitre 945.23/article 7371 (subvention de l'État) code service 52010 et réimputée en dépenses au même chapitre, article 609 (achat d'ouvrages) code service 52010,

- de mettre en place la somme nécessaire à l'acquisition de ces ouvrages au chapitre 945.23/article 609 code service 52010, par transfert d'un crédit de 240 000 F du compte des dépenses imprévues 970.669.20200, étant précisé que le produit des ventes sera encaissé sur la fin de l'année et les exercices à venir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.